

# La revalorisation des enseignants au cœur des négociations sectorielles dans l'enseignement

**Les négociations pour l'accord sectoriel 2019-2020 dans l'enseignement s'ouvrent ce jeudi. Les partenaires sociaux devront s'entendre sur l'augmentation des salaires des professeurs ou l'organisation du temps de travail.**

**ALIQU PRINS (ST.)**

Pour arriver à ses fins dans une négociation, au moins deux méthodes s'offrent à vous. Vous pouvez, tel un sauteur de haies, viser beaucoup plus haut que l'obstacle, et espérer à la redescente aboutir à votre objectif réel. Deuxième option, pour les modestes: se montrer raisonnable pour ne pas cabrer son interlocuteur et le pousser à être, lui aussi, raisonnable.

C'est cette seconde option que semblent avoir choisie les syndicats, à l'heure d'attaquer les négociations

pour l'accord sectoriel 2019-2020, qui débute ce jeudi. Comme tous les deux ans, ils vont rejoindre autour de la table le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les pouvoirs organisateurs des réseaux d'enseignement. La CSC, la CGSP, le Setca, le SLFP et Appel s'avancent côte à côte avec à la main, une série de revendications communes, en matière notamment de revalorisations salariales, d'amélioration des conditions de travail ou d'organisation des carrières.

À la base de ces revendications, un constat du côté syndical: le métier d'enseignant n'est pas encore assez valorisé. «Les enseignants se sentent de moins en moins reconnus dans

leur rôle sociétal. La pénurie croissante d'enseignants est pour nous due à ce manque de reconnaissance. La première responsabilité d'une collectivité est

d'assurer à chaque élève un nombre suffisant d'heures de cours. Nous devons dépasser les constats. Il faut donc remédier, sur le plan salarial, au manque d'attractivité du métier» plaide Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC Enseignement.

## Revalorisations salariales

Pour les syndicats, il s'agit d'abord de faire respecter les barèmes en vigueur. «Certains professeurs, dans l'enseignement artistique à horaire réduit par exemple, sont payés comme des titulaires de bachelier, alors qu'ils ont obtenu le titre de master. Puisqu'ils rentrent en compte pour les salaires dans la fonction publique, ces diplômés doivent pouvoir être valorisés» explique Masanka Tshimanga, présidente du SLFP Enseignement.

Les syndicats demandent également une augmentation de la prime

de fin d'année, afin de «mettre fin aux discriminations entre les fonctionnaires et le personnel enseignant».

Autre mesure proposée: l'augmentation proportionnelle, pour chaque barème, du salaire en début et en fin de carrière. Deux moments clés dans la vie d'un enseignant, pour lesquels une impulsion salariale pourrait susciter des vocations. Au cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (cdH), on se dit sur cette dernière proposition,

«ouvert aux négociations».

Concernant l'aménagement du temps de travail, les syndicats veulent mettre en avant tout une série de dispositions, pour faire face à la gestion du Fédéral en matière de pensions. Avec l'allongement de la carrière jusqu'à 67 ans, ils défendent le maintien de mesures destinées à réduire le temps de travail de l'enseignant à partir de 55 ans, ou la possibilité de partir à la pension à partir de 58 ans, sous conditions.

Les négociateurs sont partis pour trois mois de discussions, qui devraient donc aboutir en principe le 27 mars avec un projet de protocole. Si elle ne veut en rien présager de l'issue des négociations, Masanka Tshimanga pense toutefois que la période est propice pour aboutir à un accord satisfaisant: «Ça serait un bon message de s'accorder sur un maximum de nos revendications, vu le malaise qui règne actuellement dans le secteur de l'enseignement. Les enseignants ont été un peu assommés par le pacte d'excellence, ils ne savent pas encore trop à quelle sauce ils vont être mangés et donc obtenir des avancées concrètes pourrait être un signal apaisant, surtout dans le contexte des élections qui s'annoncent».

**«Il faut remédier au manque d'attractivité salariale du métier d'enseignant.»**

**EUGÈNE ERNST**  
CSC ENSEIGNEMENT